



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 20 octobre 2017

Vacances d'automne APPEL AU STRICT RESPECT DU CODE DE LA ROUTE ATTENTION AUX CAPRICES DE LA MÉTÉO !

Entre le 1er janvier et le 19 octobre 2017, 561 accidents ont eu lieu sur les routes de la Seine-Maritime contre 609 sur la même période en 2016. Malgré cette baisse de 7,9%, 43 personnes ont perdu la vie, un chiffre identique à la même période 2016.

"Un chiffre bien trop élevé. Derrière chaque accident, il y a des vies humaines brisées". En ce début de vacances de la Toussaint générant d'importants flux de circulation et constituant une période particulièrement sensible en matière d'insécurité routière, **Fabienne Buccio, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, appelle "les automobilistes à redoubler de prudence vis-à-vis des usagers les plus vulnérables et à respecter strictement le code de la route."**

Les services de police et de gendarmerie sont particulièrement mobilisés sur les routes du département. Une sévérité particulière sera appliquée face aux excès de vitesse, conduite sous l'emprise d'alcool et de stupéfiants, distracteurs de conduite tel le téléphone, non port des équipements de sécurité.

A cette période, les brusques changements climatiques peuvent surprendre plus d'un usager de la route. Brumes, pluies et brouillards sont souvent à l'origine de nombreux accidents dus, notamment, aux mauvaises conditions de visibilité ou d'adhérence des roues sur la route.

À la mobilisation quotidienne des forces de police et de gendarmerie doit s'ajouter " la responsabilité permanente de chaque usager de la route qui doit adapter sa conduite aux conditions météorologiques."

Quelques conseils, avant de prendre la route

- Vérifier l'état des pneumatiques et leur pression, l'état des feux de signalisation, sans oublier les phares antibrouillard (avoir à bord des ampoules de rechange),
- vérifier l'état des balais d'essuie-glace, nettoyer le pare-brise, les vitres et les rétroviseurs avant de démarrer (se munir en permanence du nécessaire pour essuyer et désembuer),
- Vérifier également le bon état des freins et la présence dans l'habitacle d'un gilet de sécurité ainsi que celle dans le véhicule, d'un triangle de présignalisation homologué. Ces deux équipements sont obligatoires.

Consultez les prévisions de météo-France : www.meteofrance.com

Consultez les prévisions de Bison Futé : www.bisonfute.gouv.fr

> **Vendredi 20 octobre** est classé VERT au niveau national et ORANGE en régions Bretagne (35), Pays-de-la-Loire (44, 49, 53, 72), Normandie (14, 27, 76), Centre-Val-de-Loire (28, 37, 41, 45) et Île-de-France.

Suivez les comptes twitter : [@prefet76](https://twitter.com/prefet76) - [@sanef_1077](https://twitter.com/sanef_1077) [@meteofrance](https://twitter.com/meteofrance)



SRDCI

tél. 02 32 76 50 14 – fax 02 32 76 54 55
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
site Internet: www.seine-maritime.gouv.fr
twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr